

UQAR-INFORMATION

HEBDOMADAIRE DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI

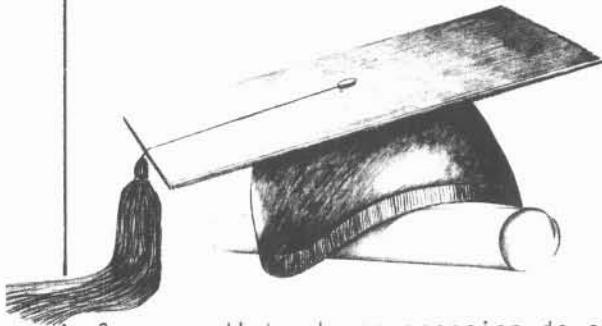
16^e année, numéro 4

Lundi, 24 septembre 1984

2, 3 et 4 NOVEMBRE

Rencontre des diplômés de l'UQAR

Les diplômés de l'UQAR doivent retenir ces dates importantes: les 2, 3 et 4 novembre 1984. Pourquoi? Tous ceux et celles qui ont reçu un diplôme de l'UQAR (certificat, baccalauréat, maîtrise), depuis le début de l'Université, sont invités à une Rencontre spéciale qui aura lieu à l'Université même.



Ce sera d'abord une occasion de célébrer le 15^e anniversaire de l'Université, qui a été fondée en 1969. D'autre part, les «anciens» auront l'opportunité de visiter le campus rénové et agrandi, et d'avoir une idée des développements nouveaux, particulièrement en informatique et à la bibliothèque. Mais surtout, les diplômés auront une occasion précieuse de vivre des retrouvailles après quelques années, d'échanger des souvenirs, de voir ce que chacun devient, de discuter un peu avec d'anciens professeurs, etc.

Le personnel de l'UQAR est invité à assister à cet événement, particulièrement les professeurs qui aimeraient revoir leurs anciens étudiants. Il n'en coûte rien alors pour participer aux rencontres par module, entre 13 h et 14 h le samedi. Par contre, les employés de l'UQAR qui voudraient assister aux autres activités devront déboursier le prix d'entrée général, soit 20 \$.

Une rencontre semblable avait eu lieu à l'UQAR à l'occasion du 10^e anniversaire, en 1979. Près de 300 personnes étaient venues. Avec tous les diplômés qui se sont ajoutés à la liste depuis, nous envisageons recevoir au moins 600 personnes en novembre prochain.

Un comité formé d'une dizaine de diplômés de l'UQAR et de quelques employés de l'Université travaille présentement à l'organisation de cette fête.

Un programme varié a été préparé. Voici les activités et l'horaire:

Vendredi soir, 2 novembre:

- inscription et cocktail (punch), à compter de 19 h.

Samedi 3 novembre:

- de 11 h à 13 h: suite de l'inscription et lunch «spécial étudiant» (hot dogs et bière) (tenue sport)
- de 13 h à 14 h: rencontres par module
- de 14 h à 17 h:
 - visite guidée
 - diaporama
 - service de bar au Salon étudiant et jeux de cartes
 - quizz à répondre et rallye bottine (avec plusieurs prix à gagner)
- 16 h: match d'improvisation, avec plusieurs diplômés en vedette (et Roland Dorval comme maître de cérémonie)
- toute la journée: exposition de photos d'anciens et exposition de tableaux à la Galerie UQAR
- 17 h à 18 h 30: libre
- 18 h 30: cocktail offert par l'Université (tenue de ville) (suite à la page 2)

Subventions en agro-alimentaire

L'UQAR vient de recevoir confirmation d'un octroi de 88 000 \$ pour des subventions de recherche dans le secteur de l'agro-alimentaire.

En effet, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (Québec) a décidé d'accorder cette somme à l'UQAR pour l'année 1984-85. Le ministre Jean Garon souligne que ces travaux de recherche aideront à solutionner certains des problèmes que rencontrent chaque jour les agriculteurs et pêcheurs québécois.

Deux subventions sont des renouvellements: Michel Bourassa, biologiste, reçoit 30 000 \$ pour la mise au point d'un test rapide pour détecter la fraîcheur des poissons et fruits de mer. Marie-José Demalsy, biologiste, obtient 12 000 \$ pour ses recherches sur les miels au Québec.

Deux projets représentent de nouvelles subventions: Jean-Claude Brethes, océanographe, peut compter sur une somme de 24 500 \$ pour une étude sur l'efficacité des casiers dans la pêche au crabe des neiges; il analyse le comportement du crabe et l'effet des appâts.

Enfin, Jean-Louis Chaumel, professeur en management, dispose de 21 500 \$ pour sa recherche sur l'introduction de nouvelles technologies dans les usines de transformation du poisson de fond; il étudie l'impact de ces technologies nouvelles et les méthodes d'implantation utilisées.

Journée-Carières '84

Parlons d'avenir

L'AIÉSEC-Rimouski organise une fois encore cette année une Journée-Carières. L'AIÉSEC est l'Association internationale des étudiants en sciences économiques et commerciales. Comme son nom l'indique, cet organisme à but non lucratif est géré par des étudiants et représente plus de 400 universités de 61 pays. À l'Université du Québec à Rimouski, l'AIÉSEC existe depuis plusieurs années et compte actuellement une quarantaine de membres.

Cette association permet à chacun de pouvoir mettre en oeuvre les qualités prépondérantes qu'il possède, soit en matière de leadership, de planification, d'organisation, de communications, etc. Cela permet également à l'étudiant de mettre en pratique les choses qu'il a apprises en théorie et la possibilité d'acquérir une expérience dans ce grand domaine qu'est l'administration.

Pourquoi une Journée-Carières?

Que ce soit sur le plan national, régional ou local, l'AIÉSEC essaie, par ses différentes activités, de s'impliquer dans la communauté universitaire autant que dans le milieu des affaires. Elle essaie de développer les échanges entre ses membres et les gens d'affaires, de manière à éliminer les barrières pouvant exister entre les deux groupes. Elle offre aux étudiants la chance de se renseigner sur les possibilités de carrières reliées à leur champ d'étude.

Tous y gagnent!

Les industries et les compagnies établissent des relations plus étroites avec les étudiants et le monde universitaire; elles peuvent aider les étudiants dans leur choix de carrière en leur fournissant des informations pratiques et en partageant avec eux leur expérience; elles peuvent trouver chez les étudiants les compétences qu'il leur faudra dans les prochaines années.

Les étudiants se familiarisent avec le monde des affaires et les perspectives d'emploi; ils connaissent mieux le fonctionnement des entreprises; ils font un meilleur choix de carrière; ils développent leurs aptitudes administratives.

Donc, les étudiants, les commerçants, enfin toute la population en général est invitée à venir rendre visite aux différentes compagnies et entreprises présentes lors de cette Journée-Carières qui aura lieu le jeudi 4 octobre, au complexe sportif (plateau 2) de l'UQAR.

Les organisateurs de cette journée sont Denis Smith et Manon Nobert.

(suite de la page 1)

RENCONTRE DE TOUS LES DIPLOMÉS

- . 19 h: mots d'accueil et souper (tournedos)
- . 21 h: soirée sociale (orchestre)

Dimanche 4 novembre: (tenue sport)

- . de 10 h à 11 h: réunion de l'Association des diplômés
- . de 11 h à 13 h: brunch

Sauf le brunch du dimanche, où chacun paie ses frais, toutes les activités sont financées par l'inscription et par les commanditaires.

Le prix de l'inscription a été fixé à 20 \$ par personne. Chaque diplômé/e a la possibilité d'inviter un/e conjoint/e, qui paie aussi 20 \$.

Le comité a bien sûr l'obligation de ne pas faire de déficit. Par contre, les montants d'argent qui pourraient rester, suite à la Rencontre du 3 novembre, seront utilisés pour des projets de l'Association des diplômés de l'UQAR.

On peut obtenir des formulaires d'inscription au local D-108 de l'UQAR. Téléphone: 724-1426. Il faut s'inscrire avant le 15 octobre.

Le débat

concernant l'Institut Maurice-Lamontagne

Deux chercheurs de l'UQAR en océanographie ont cru bon d'exprimer leur point de vue respectif sur le développement de l'océanographie au Québec, suite aux pressions faites par des chercheurs de Québec et Montréal pour que ne soit pas construit dans le Bas-Saint-Laurent l'Institut Maurice-Lamontagne. En raison de l'actualité de ce dossier, UQAR-Information publie ces deux textes: l'un traite de l'emplacement d'un institut océanographique au Québec, l'autre brosse un historique de la recherche océanographique québécoise.

OPINION

L'emplacement d'un institut océanographique

par le Dr Bruno Vincent, du département d'océanographie de l'UQAR

En tant qu'habitant de l'Est du Québec, en tant que biologiste (comme la plupart des membres du GIROQ) et en tant que professeur d'océanographie à l'Université du Québec à Rimouski, je ne peux rester indifférent à la lettre de monsieur Gabriel Filteau, publié entre autres dans le journal La Presse ("Libre opinion", le 14 septembre 1984), lettre que je considère comme "méprisante" et fallacieuse. Je voudrais apporter ici plusieurs précisions en réponse à des insinuations ou à des affirmations erronées et corriger certains oublis regrettables. J'ose encore espérer que plusieurs des signataires de cette lettre ne l'aient pas lu avec toute l'attention voulue.

Il faut d'abord rappeler que le GIROQ, dont l'excellence dans certains domaines de l'océanographie biologique est reconnue, avait, au moment de sa fondation, le quasi-monopole de la recherche océanographique au Québec. À cette époque, l'Université Laval, dont fait partie la majorité des membres du GIROQ, était la plus maritime de nos universités. Ce monopole fut brisé en 1973 par la Fondation de l'Université du Québec à Rimouski, qui avait reçu la "mission de développer les études avancées et la recherche dans le domaine de l'océanologie". À l'heure actuelle, le laboratoire océanologique de Rimouski, abritant entre autres des chercheurs de l'INRS, de Pêches et Océans et de l'UQAR, représente la concentration la plus importante mais aussi la plus diversifiée d'océanographes au Québec. L'installation du Centre Maurice-Lamontagne dans l'Est du Québec déplacerait donc le centre de gravité océanographique de la province. Cela peut expliquer en partie pourquoi les membres du GIROQ ne veulent pas de la solution actuelle qu'ils rejettent aveuglément. La violence de la réaction, qui en excuse la maladresse, me semble toutefois disproportionnée.

Il faut aussi noter qu'actuellement, le siège de Pêches et Océans au Québec se situe au quai

Champlain, c'est-à-dire très près de l'Université Laval où travaillent 64% des signataires de la lettre incriminée et qui font partie du GIROQ. Une telle proximité favorise évidemment les échanges entre chercheurs de ces deux groupes et elle représente certainement un avantage pour l'établissement de projets conjoints. Cela permet aussi pour le GIROQ d'avoir plus facilement accès à d'importantes sources de financement pour des recherches qui deviennent ainsi moins "libres"; il aurait été intéressant de savoir quelle part des 1,5 millions de dollars de subvention du GIROQ provient, directement ou non, de Pêches et Océans.

Le départ de Pêches et Océans de Québec, tant craint par le GIROQ, ne devrait cependant pas mettre ces projets conjoints en péril. L'excellence de ce groupe de recherche est une première assurance contre un tel risque. Les nombreux liens d'ordre personnel et d'ordre scientifique qui se sont créés en sont une seconde. Enfin, de nombreux projets d'envergure se font dans le monde et se feront encore longtemps entre des équipes de chercheurs beaucoup plus éloignées que par 350 km; sur ce point, la nécessité fréquente de contacts directs quasi quotidiens me semble exagérée. De plus, je ne vois pas comment monsieur Filteau peut imaginer que des chercheurs seront complètement isolés dans l'Est du Québec, à 350 km de l'Université Laval, alors que le GIROQ est formé de chercheurs éloignés de 250 km (sans compter la circulation urbaine).

Comme second argument, monsieur Filteau invoque d'abord l'impossibilité pour un centre de recherche périphérique d'avoir recours à des spécialistes de nombreux domaines connexes. Il est certain que Québec, mais surtout Montréal, offrirait plus de choix dans certains domaines. Mais de nos jours, la consultation à distance est chose courante et la plus grande ressource

(suite à la page 4)

(suite de la page 3)

L'EMPLACEMENT D'UN INSTITUT OCÉANOGRAPHIQUE

se retrouve dans les provinces maritimes, où il y a plusieurs centres de recherche de Pêches et Océans, dont un très important (Bedford). Enfin, il y a à Rimouski un très grand choix dans le domaine océanologique, supérieur à celui trouvé à Québec ou Montréal. Je ne m'étendrai par sur le sujet des ordinateurs: "isolé" à Rimouski, j'ai accès à de très nombreux réseaux et logiciels, j'ai fait venir sans problème des programmes de l'étranger et je suis loin d'avoir exploré toutes les possibilités offertes: elles sont supérieures aux besoins de la grande majorité des études océanographiques. Quant à la rédaction d'articles, il existe même dans l'Est du Québec des fournisseurs de papier et de crayons, des secrétaires, des dessinateurs et un service postal qui permet d'envoyer les manuscrits à l'éditeur ou, si on le désire, de les faire corriger auparavant par un collègue "éloigné". Il y a aussi de très bons services de prêt entre bibliothèques et de recherche bibliographique. Je crois même avoir vu quelques téléphones... Pour toutes ces activités, la proximité de la mer ne devrait pas constituer un inconvénient majeur.

Dans une autre partie, monsieur Filteau nie les avantages d'un centre océanographique situé près de la mer et il cite trois exemples pour appuyer ses dires. Ces rares exemples, extraits parmi le grand nombre de laboratoires océanographiques existants, semblent très mal choisis et ils vont même à l'encontre des convictions défendues par l'auteur. Tout d'abord, ces exemples viennent de pays qui ont été ou sont extrêmement centralisateurs. Je ne détaillerai que l'exemple de Paris, que connaissent plusieurs des membres du GIROQ: les deux universités parisiennes travaillant en océanographie ont leur laboratoire au bord de la mer, à Villefranche (800 km de Paris) et à Roscoff (400 km de Paris). Or la plupart des chercheurs rattachés à ces universités parisiennes, dont plusieurs de grand renom, vivent en permanence près de ces laboratoires "marins" très bien équipés; ils ne vont à Paris que pour s'acquitter de leurs tâches administratives ou d'enseignement. Ces déplacements coûtent cher et ils font perdre beaucoup de temps: c'est pourquoi il est fortement envisagé de donner leur autonomie à ces stations océanographiques pour lesquelles Paris n'est que l'adresse de leur raison sociale. Pour rester en France, citons un autre exemple remarquable et malheureusement oublié par monsieur Filteau: celui du CNEXO, fondé en 1967 pour développer la recherche océanologique en France. Créé par le gouvernement, il peut être comparé au futur centre Maurice-Lamontagne, avec toutefois une vocation plus large. Or, ce centre a été établi non pas sur les Champs-Élysées ou sur la butte Montmartre, mais à Brest, près de la mer et près d'une petite université... Cet important centre de recherche est maintenant bien développé et on est très loin de la vision apocalyptique brossée par monsieur Filteau pour un centre océanographique ayant toutes ces caractéristiques. De plus, les gens de Brest ne semblent pas "frustrés" par les retombées économiques de ce centre.

Je suis d'accord avec monsieur Filteau lorsqu'il dit que la proximité de la mer n'est pas un avantage considérable pour les océanographes qui passent uniquement quelques semaines en mer

par an. Mais cela est loin d'être le cas de la majorité et plusieurs types d'études biologiques (dynamique des populations, expérience in situ) nécessitent non pas une longue mission mais bien plusieurs missions de courtes durées; il y a une nuance importante entre, par exemple, 1 fois 21 jours et 21 fois 1 jour. Plusieurs membres du GIROQ connaissent ce problème: c'est pourquoi ils ont été amenés à établir des camps de base quasi permanents à Havre-Saint-Pierre (Côte-Nord) et à Métis (près de Sainte-Flavie). Ils connaissent aussi, comme tous les océanographes biologistes, l'intérêt d'avoir une source d'eau de mer permanente dans les laboratoires qui est une condition nécessaire à de nombreuses expériences: cet intérêt est souligné par le grand nombre de personnes travaillant au laboratoire humide de l'INRS, à Pointe-au-Père (près de Rimouski), et parmi lesquels on retrouve un étudiant en maîtrise du GIROQ.

Je ne m'attarderai pas ici à faire de la fiction pour décrire la frustration pressentie par monsieur Filteau chez les gens de l'Est du Québec, frustration qui devrait suivre l'implantation du centre Lamontagne. Je dois cependant souligner qu'ils ont connu beaucoup d'autres raisons d'être "frustrés" et que, de ce point de vue, ils ont certainement un meilleur entraînement que les gens de Québec et de Montréal. Il faut aussi avoir beaucoup de philosophie pour s'entendre dire, sans broncher, par un comité de docteurs des grandes villes que notre état est jugé "satisfaisant" pour accueillir un centre de technologie des pêches, mais que eux prendront ce qui les intéresse le plus.

Pour terminer, je voudrais signaler qu'il ne m'apparaît pas opportun de me prononcer ici sur l'emplacement "idéal" du centre Lamontagne et que ce n'est pas non plus le rôle des membres du GIROQ: les opinions de telles parties doivent en effet être jugées comme suspectes en raison des intérêts en jeu, trop évidents ici. Il est regrettable aussi que certains scientifiques de renom et pour les travaux desquels j'ai de l'estime, se permettent de porter ce mauvais débat sur la place publique en adoptant une attitude aussi partielle. En tant que professeur, j'aurais noté très sévèrement un étudiant présentant un tel devoir, que j'aurais annoté de la manière suivante, en m'inspirant des océanographes Sale et Williams (1982, Am. Nat., 120: 121-127): "L'approche consistant à chercher systématiquement les faits qui appuient une hypothèse indûment favorisée n'a aucune valeur et est-elle un fléau pour la science". Dans ce combat douteux une seule chose est certaine: quelle qu'en soit l'issue, l'océanographie québécoise aura encore perdu de sa crédibilité.

Je me permets cependant de suggérer une solution "miracle" aux nombreux problèmes envisagés par monsieur Filteau et qui fera le bonheur de beaucoup: que les chercheurs du GIROQ quittent leur poste universitaire pour poser leur candidature à ceux qui devraient s'ouvrir à ce nouveau centre de Pêches et Océans (qu'il soit à Québec, dans l'Est du Québec ou... hors Québec). Ils pourront ainsi continuer leurs recherches pour Pêches et Océans, ils se rapprocheront de leur milieu "naturel" et j'ose même rêver qu'ils accepteront de faire profiter les pauvres océanographes de Rimouski de leur immense savoir; personnellement, je serai très intéressé par une telle collaboration.

Les dessous de l'océanographie au Québec

par le Dr Alcide C. Horth, professeur d'océanographie à l'UQAR

De mes amis et collègues m'ont fait la remarque que ma réaction à la récente offensive des chercheurs de Pêches et Océans Canada de Québec, qui veulent tuer dans l'oeuf l'Institut Maurice-Lamontagne, avait été trop virulente. Cette dernière tentative a été, comme on dit, la goutte qui a fait déborder le vase.

Je m'intéresse à l'océanographie depuis 1969. Trois événements en particulier qui se sont passés avant 1969, ont influencé mon attitude à ce moment-là. L'Université Laval céda en 1951 au gouvernement du Québec la Station biologique de Grande-Rivière. L'École supérieure de pêcheries et l'École supérieure d'agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, furent intégrées en 1963 à l'Université Laval. L'École supérieure d'agriculture est devenue la Faculté d'agriculture. L'École supérieure de pêcheries n'est devenue qu'une option au département de biologie. Les recherches en biologie marine se sont développées entre-temps à Laval, mais en 1969, il ne restait à peu près rien des préoccupations spécifiques de l'ancienne École supérieure de pêcheries. Une rumeur persistante à l'époque que je n'ai jamais pu vérifier complètement à cause du caractère non officiel des tractations, voulait que l'Université Laval venait de faire avorter un projet du gouvernement fédéral qui consistait à construire un laboratoire de recherche sur les pêches, sur son campus. L'Université Laval aurait fait avorter le projet en exigeant un prix trop élevé pour le terrain.

Compte tenu de l'intérêt mitigé et certainement fragmentaire de l'Université Laval pour les sciences marines, la direction du Centre d'études universitaires de Rimouski s'est vite rendu compte que l'institution universitaire de Rimouski était la mieux placée au Québec, et de loin, pour prendre en mains le développement des sciences marines.

L'institution rimouskoïse ne s'est pas démentie depuis quinze ans. Son action a été remarquablement constante et efficace dans ce domaine. Elle a pris une série d'excellentes décisions et a accepté en pleine connaissance de cause les sacrifices y attachés. Elle a été le moteur principal ou auxiliaire des événements que je me permets d'énumérer:

- 1972 Recrutement de trois océanographes par l'UQAR. Installation à Rimouski d'une section d'océanologie de l'Institut national de la recherche scientifique.
- 1973 Création à l'UQAR d'une section d'océanographie (SOUQAR). Décision de construire le laboratoire océanologique de Rimouski. Autorisation donnée à l'UQAR de dispenser un programme de maîtrise ès sciences en océanographie. L'UQAR se voit confier par l'État québécois la mission de développer l'océanographie au Québec dans ses lettres patentes.
- 1977 Rapatriement de Québec à Rimouski de l'Institut maritime du Québec.
- 1978 Création à l'UQAR du département d'océanographie. Décision par le gouvernement

du Québec de transférer à Gaspé et à Grande-Rivière la Direction des pêches maritimes du Québec.

- 1980 Reconnaissance officielle par l'UQAR du Groupe d'études en ressources maritimes (GERMA).
- 1982 Autorisation donnée à l'UQAR de dispenser un programme de doctorat (Ph.D.) en océanographie. Arrivée au laboratoire d'océanologie de Rimouski du Groupe de recherche en écologie des pêches de Pêches et Océans Canada. Réorganisation de l'École des pêcheries de Grande-Rivière et création d'un Centre spécialisé en pêches maritimes rattaché au Collège de la Gaspésie.
- 1983 Création de CRESALA, Centre de recherche en sciences appliquées à l'alimentation (expertise particulière: poissons et fruits de mer). Création du CIRAST, Centre d'intervention et de recherche pour l'amélioration des situations de travail (expertise plus poussée dans le domaine des pêches: capture et transformation). Projet d'un Centre national d'interprétation maritime. Création du C.R.M.Q., le Centre de recherche en ressources maritimes de l'Est du Québec (avec la collaboration de tous les intervenants).

1984 Formation par la Commission des études de l'UQAR d'un comité ayant comme mandat d'étudier l'opportunité de poser des actions dans le domaine du génie maritime. Décision par le gouvernement du Canada d'implanter à la Pointe-aux-Cenelles l'Institut Maurice-Lamontagne (décision qui vient consolider tout ce qui s'est fait auparavant). Autorisation donnée à l'UQAR de dispenser une maîtrise en gestion des ressources maritimes.

C'est une liste impressionnante de projets et de réalisations concrètes. L'UQAR a été le maître d'oeuvre incontesté de plusieurs de ces réalisations. Son action a influencé en particulier le gouvernement provincial et le gouvernement fédéral. Ces succès sont dus au travail acharné de la direction et du personnel de l'UQAR. Le travail cependant n'explique pas à lui seul ces réussites. Si le personnel de l'UQAR, inspiré en cela par la philosophie des fondateurs de l'Université du Québec, n'avait pas fait un effort tout particulier pour s'identifier à son milieu, pour aimer son milieu, pour travailler avec les gens du milieu et en épouser les problèmes, les aspirations et les espérances, la situation aujourd'hui ne serait pas ce qu'elle est. Alors si tout va bien, pourquoi réagir aux coups d'épée dans l'eau des chercheurs du Centre Champlain des sciences de la mer?

C'est parce que l'Institut Maurice-Lamontagne viendra assurer non pas la survie des autres organismes mais leur épanouissement à long terme. Pour l'Est du Québec, cet institut est d'une importance primordiale. C'est parce que l'Institut Maurice-Lamontagne doit être situé dans une région maritime. C'est parce que tout aurait été tellement plus facile si des

(suite à la page 6)

(suite de la page 5)

LES DESSOUS DE L'OCÉANOGRAPHIE AU QUÉBEC

personnes ne s'étaient pas acharnées à détruire ce que l'on essayait de construire.

L'Institut Maurice-Lamontagne, qui comptera 200 chercheurs et plus de 150 employés de soutien, fera de la recherche fondamentale et appliquée en océanographie et en sciences halieutiques, et aura la responsabilité de relevés hydrographiques. On peut espérer que des collaborations fructueuses s'établiront naturellement entre ces chercheurs, les groupes de recherche déjà actifs dans la région de Rimouski et les deux laboratoires du MAPAQ (ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec) situés à Grande-Rivière et à Gaspé. Cet institut sera une source d'emplois intéressants pour les diplômés de l'École des pêcheries de Grande-Rivière, l'Institut maritime du Québec de Rimouski et bien entendu les diplômés de l'UQAR, particulièrement ceux en océanographie. La création de cet institut viendra assurer un développement rapide du doctorat en océanographie de l'UQAR.

On lit très souvent que le gouvernement fédéral ne dépense pas en recherche au Québec une juste part des crédits canadiens alloués à cette activité. En océanographie, pour une fois, on a un projet défendable scientifiquement auprès de l'establishment scientifique canadien. La localisation de l'Institut, à la Pointe-aux-Cenelles, est l'un des atouts majeurs du dossier. Point n'est besoin d'insister sur les retombées économiques et culturelles de toutes sortes qui accompagneront l'implantation de cet organisme dans l'Est du Québec. Il est important de placer l'Institut Maurice-Lamontagne dans une région maritime.

En 1977-78, j'ai eu l'occasion de connaître assez bien les membres de la Direction de la recherche des pêches maritimes du Québec qui occupaient alors depuis quelques années des laboratoires au complexe scientifique de Sainte-Foy. Plusieurs d'entre eux avaient un mépris certain pour les pêcheurs, les villages de pêcheurs et l'industrie de la pêche en général. Ils se contentaient de retirer un salaire sans se rendre compte de l'incongruité de leur attitude et sans reconnaître l'importance de cette industrie pour des dizaines de villages de la Côte-Nord, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. La plupart de ces personnes ont refusé de se rendre à Gaspé. Dieu merci! Elles ne pouvaient que détruire ce que le gouvernement du Québec voulait construire.

En 1976, le gouvernement fédéral procéda à la création d'une nouvelle région océanographique du Québec. Un directeur général et un directeur de la planification furent nommés. Des chercheurs furent installés à Québec au début de années '80. C'est ce groupe du Centre Champlain des sciences de la mer qui est appelé à devenir le noyau de l'Institut Maurice-Lamontagne. Ce groupe a évolué très vite; il a brûlé les étapes. Alors que les chercheurs du gouvernement du Québec avaient pris des années pour s'isoler complètement de la population qu'ils étaient censés servir, ceux du Centre Champlain des sciences de la mer ont réussi ce tour de force en à peine quatre ans. C'est la conclusion à laquelle on arrive à la

lecture des textes qu'ils écrivent ou qu'ils inspirent. Il est vrai qu'ils ont pu profiter de la tradition orale et du recueil de textes choisis du GIROQ (Groupe interuniversitaire de recherche en océanographie du Québec) concernant le développement de l'océanographie à Rimouski. Dans ces textes, quelquefois non signés ou signés par d'illustres inconnus non impliqués dans le débat, ils ont appris à mépriser la communauté scientifique de Rimouski et à se prendre pour d'autres. Leur mépris aujourd'hui englobe la population entière de la région de Rimouski. Passer de la communauté scientifique à la population en général a été pour eux un très petit pas à franchir. Ces gens essaient de cacher sous le couvert de préoccupations pseudo-scientifiques et qu'on peut qualifier de farfelues en 1984, des motivations strictement personnelles. Les télécommunications ne sont plus ce qu'elles étaient. Comme chercheur, j'ai à Rimouski aujourd'hui tout ce dont j'ai besoin.

J'ai parlé de GIROQ. Ce groupe a été formé en 1970 et est composé en forte majorité de biologistes de l'Université Laval. On ne peut reprocher aux membres de ce groupe d'avoir beaucoup travaillé au développement de leur institution. On peut leur reprocher cependant de n'avoir pas su, à cause de préoccupations chauvines, proposer au gouvernement fédéral un projet pour le Québec qui aurait été défendable devant l'establishment scientifique canadien. GIROQ a eu plusieurs occasions de le faire, et particulièrement en 1976. Ce groupe a préféré vouloir tout garder pour lui. Vouloir faire toute la recherche en océanographie à partir de Québec et de Montréal était peut-être acceptable dans un autre temps, lorsque les nantis des régions centrales s'accaparaient de tout à leur profit et qu'il était considéré comme normal d'exploiter de façon éhontée les régions périphériques. Ce n'est plus acceptable aujourd'hui.

GIROQ a la distinction de compter parmi ses membres celui a été le "père Ovide" de l'océanographie canadienne depuis près de vingt ans. L'océanographie anglophone canadienne a toujours porté une oreille attentive à ses propos. L'action du "père Ovide" lui a permis de ne pas respecter le programme de développement de l'océanographie du ministère de l'Éducation du Québec (voir lettres patentes de l'UQAR). Sans que ça paraisse trop, on a pu se limiter à saupoudrer des miettes à la grandeur du Québec pendant que les centres d'océanographie hors Québec se développaient rapidement. La médiocrité future du Québec dans le domaine océanographique (côté fédéral) a failli recevoir son sacre en 1976 lors de la création dans la ville de Québec d'une direction administrative (no 5) de Québec, du ministère de l'Environnement du Canada. La nomination d'un ministre des pêches francophone, et de plus bien informé et député de Matane, a été nécessaire pour venir corriger en partie cette injustice séculaire qui a son parallèle dans pratiquement tous les secteurs de l'activité scientifique.

Ce qu'on peut surtout reprocher à GIROQ cependant, ce n'est même pas ce manque de vision, d'altruisme et de réalisme, c'est d'avoir dépensé une énergie folle pour empêcher le développement des sciences marines à l'UQAR et ce malgré le mandat clair donné à l'UQAR par le gouvernement provincial en 1973. Ce groupe dénigre depuis 1970, de façon systématique,

(suite ►)

COMITE EXECUTIF

A sa réunion (288e) du 17 septembre 1984, le Comité exécutif a résolu:

- d'engager M. Serge de Maisonneuve à titre de professeur régulier en initiation à la technologie;
- d'autoriser l'achat d'un appareil AMF Acoustic Release modèle 314 de la compagnie EG et G Sea-Link Systems USA au montant de 10 335 US\$;
- d'autoriser l'achat d'un appareil à diluer à pipette modèle APS2 micromédic de la compagnie Canlab au montant de 16 000 \$;
- de nommer M. Jean-Guy Pigeon en remplacement de M. Jean-Nil Thériault aux comités du budget, des effectifs non enseignants, et des équipements et de l'aménagement physique pour la durée du congé de M. Thériault;
- d'approuver un contrat de service avec le ministère de l'Environnement du Québec;
- d'accorder le contrat d'achat de dix micro-ordinateurs IBM PC jr à la compagnie IBM Canada Limitée au montant de 14 159,10 \$.

COMMISSION DES ETUDES

A sa réunion (171e) du 18 septembre 1984, la Commission des études a résolu:

- d'adopter comme guide le plan de travail présenté pour l'année 1984-85;
- de nommer M. Jean-Claude Saint-Amant au comité de développement des études avancées et de la recherche;
- d'autoriser le registraire à admettre dorénavant de nouveaux étudiants, aux sessions d'hiver, au programme de certificat de premier cycle en nursing communautaire;
- de recommander au Conseil d'administration d'adopter des modifications du règlement relatif aux modes d'organisation et de fonctionnement des modules UQAR-5: régie interne du module de perfectionnement des maîtres en enseignement professionnel;
- de recommander au Conseil d'administration la modification des critères d'éligibilité pour l'engagement d'un professeur régulier en gestion informatisée;
- de recommander au Conseil d'administration la suspension des modes réguliers d'administration et de fonctionnement du module PREP et du module mathématiques-informatique;
- d'autoriser l'utilisation de la notation S. E aux sessions d'été et d'automne 1984 et d'hiver 1985 pour les activités suivantes du programme de maîtrise en sciences de l'éducation: EDU-601-76 à EDU-606-76;
- de recommander au Conseil d'administration d'approuver le protocole d'entente révisé pour la participation de l'UQAR au programme de doctorat en éducation de l'UQAM et de demander à l'UQAM d'examiner la possibilité de permettre aux universités participantes, après une période de trois ans, une représentation au prorata de leur participation au programme.

Centre de documentation administrative

OPINION

Qu'est-il arrivé avec le Midi-minuit?

Une tradition de l'Université du Québec à Rimouski, perpétuée à chaque session depuis sa fondation, a été dissoute. Cette dissolution s'est faite discrètement et unilatéralement. On remplace cette manifestation appréciée des étudiants par une épluchette de blé d'Inde, faite elle aussi dans la discrétion, et un boeuf braisé, cela suivi d'une soirée identique à celles que nous aurons au cours de la session. L'attrait de la rentrée en a pris un coup. On a droit au moins à une explication puisque nous sommes les principaux concernés.

Marcel Babin
Chantal Grenier
Sylvain Poirier
Denis Hugues

Placement

CARON BÉLANGER DALLAIRE GAGNON - C.A.

Cette firme comptable recherche des futurs diplômés en sciences comptables (C.A.). Les intéressés doivent: 1) s'inscrire au PAECO avant le 4 octobre; 2) fournir un curriculum vitae avant le 2 octobre; 3) annexer une copie du plus récent relevé de notes.

Les étudiants retenus pour entrevue seront convoqués avant le 23 octobre 1984.

GENERAL MOTORS DU CANADA LIMITÉE - siège social: Oshawa

Opportunités d'une carrière...

Futurs diplômés en: informatique, commerce, chimie, administration, comptabilité, économie, mathématiques, finances, études commerciales.

La General Motors procède actuellement à son recrutement universitaire. Les intéressés doivent: 1) présenter une formule de l'A.P.U.C.; 2) annexer une copie du plus récent relevé de notes avant le 3 octobre 1984, au E-105-2.

Il y aura une séance d'information et des entrevues en octobre.

MALLETTE BENOÎT BOULANGER RONDEAU & ASSOCIÉS - C.A.

Des représentants de la firme comptable MALLETTE BENOÎT recruteront des stagiaires en comptabilité et vérification cet automne. Les futurs diplômés en administration, sciences comptables, intéressés par ces postes devront suivre les procédures suivantes: 1) s'inscrire au système PAECO avant le 4 octobre; 2) fournir un curriculum vitae avant le 10 octobre; 3) y inclure une copie du plus récent relevé de notes.

Les candidats retenus pour une entrevue seront avisés avant le 22 octobre.

Avis de mise en nomination

En vertu de la Loi sur l'Université du Québec, les professeurs ont droit à trois sièges au Conseil des études pour des mandats respectifs de deux ans.

Cet avis de mise en nomination est publié en vue de la tenue d'un scrutin universel ayant pour objet la désignation de deux membres du corps professoral.

Pour être éligible, il faut posséder le statut de professeur à plein temps dans une université constituante, école supérieure ou institut de recherche autre que l'Université du Québec à Trois-Rivières, laquelle a présentement un représentant du corps professoral siégeant au Conseil des études.

On peut se porter candidat à ce siège du Conseil des études en transmettant une lettre à cet effet au Secrétaire général de l'Université du Québec, Jean-Pierre Fortin. Cette lettre de candidature doit être contresignée par au moins cinq autres membres du corps professoral et être accompagnée d'un curriculum vitae.

La date limite de mise en nomination est le 31 octobre 1984. La période de scrutin va du 15 au 30 novembre. La proclamation des résultats se fait le 12 décembre.

En bref

- Un nouveau professeur en initiation à la technologie vient d'être engagé: il s'agit de Serge de Maisonneuve.
- Jean-Luc Carrière, représentant de VIA Rail Canada pour le Bas-Saint-Laurent, vous informe qu'il est disponible pour répondre à toute demande d'information concernant les tarifs spéciaux offerts pour tout groupe de personnes désirant voyager par train. Des réductions jusqu'à 40% sont offertes. On peut le joindre au numéro (418) 525-4866 et il accepte les frais d'appel.
- Selon le Bureau canadien de l'éducation internationale, les frais de scolarité pour les étudiants étrangers au Québec sont les plus élevés au pays, sauf quelques rares exceptions dans certains domaines d'études en Ontario. Un étranger qui s'inscrit pour la première fois dans une université québécoise, cette session-ci, doit payer 5 800 \$ par année, comparativement à environ 500 \$ pour un étudiant québécois. Des accords de réciprocité existent toutefois pour les étudiants étrangers de certains pays francophones et pour ceux qui étudient la littérature française ou québécoise.

Avis aux étudiants

La présente est pour vous aviser que tout étudiant régulier à temps complet ou à temps partiel pourra, pendant la période du 24 septembre au 5 octobre 1984, poser sa candidature pour siéger soit au Conseil d'administration, soit à la Commission des études.

Deux postes sont réservés aux étudiants au Conseil d'administration, et quatre à la Commission des études. Les deux postes au Conseil d'administration sont ouverts à tous les étudiants réguliers des 1er, 2e et 3e cycles. Quant aux quatre postes à la Commission des études, trois sont réservés aux étudiants du 1er cycle et un aux étudiants des 2e et 3e cycles. Toute candidature doit être posée par écrit, signée par le candidat, contresignée par trois autres étudiants réguliers et déposée au secrétaire général avant 17 heures le 5 octobre 1984. Les candidats seront informés dès le lendemain des candidatures reçues. Les candidatures seront rendues publiques par affichage, par la radio étudiante et par publication dans La Feuille et UQAR-Information. S'il y a lieu, ces candidatures seront soumises à une élection auprès des étudiants le mercredi 24 octobre 1984. Un bureau de votation sera ouvert à cette fin dans le grand hall (atrium) de l'Université de 10 h à 13 h, de 14 h 30 à 17 h et de 18 h 30 à 19 h 30.

Les candidats seront informés dès le lendemain des résultats de l'élection. Les candidats élus seront soumis aux instances concernées pour nomination.

Je vous invite à participer à cette élection. Soyez assurés de mon entière collaboration.

Bertrand Lepage,
secrétaire général

N.B. Pour recevoir rapidement les informations ultérieures relatives à l'élection, les candidats devront remettre, en même temps que leur bulletin de candidature, leur adresse, leur numéro de téléphone et les heures auxquelles ils peuvent être plus facilement rejoints.

Des renseignements sur le rôle et la composition du Conseil d'administration et de la Commission des études sont affichés sur le babillard près du local D-108.

Sports

Les Services à la communauté vous informent

- . Le jeudi 4 octobre, il y aura un tournoi de badminton au gymnase de l'UQAR à compter de 16 h 30. Ce tournoi s'adresse à toute la communauté universitaire et les gens seront regroupés en deux classes. Plus de détails dans la prochaine édition de l'UQAR-Information.
- . Saviez-vous que plus de 350 personnes de l'Université et de la population rimouskoise ont leur carte Nautilus à l'UQAR, pour la session d'automne.
- . La clinique d'initiation en basketball se poursuit mercredi à compter de 16 h 30. Information et inscription au local E-105-3.
- . Les filles intéressées à pratiquer le soccer cet automne peuvent le faire en venant s'inscrire au local E-105-3. Coût: 5 \$ comprenant l'encadrement et l'équipement.
- . Louis Bernier, de l'INRS, et Lucien Adambounou, du département des Sciences pures, évoluent pour notre équipe inter en soccer.
- . En parlant de soccer, l'entraîneur de l'UQAR est Reno Cormier, originaire de Chandler, qui détient un baccalauréat en éducation physique de l'Université de Moncton. Il a d'ailleurs représenté cette institution dans la ligue des Maritimes. Une bonne acquisition pour le SAPS.
- . Notre équipe de soccer est composée de joueurs étudiants en grande partie; ils proviennent des pays africains, dont le Maroc, d'Italie et du Québec bien entendu.

Kino-Québec à l'UQAR



Le Service des activités sportives de l'UQAR offre maintenant à la communauté universitaire et à la population environnante un centre Kino-Québec. En effet, Kino-Québec reconnaît officiellement l'UQAR comme centre Kino pour la région de Rimouski.

Les dessous de l'océanographie au Québec

(suite de la page 6)

tout ce qui se fait à Rimouski en océanographie et particulièrement en océanographie biologique. Ces gens ont toujours été actifs mais ont redoublé d'ardeur depuis l'annonce, en mai 1983, de l'implantation d'un Centre de recherche de Pêches et Océans Canada dans la région de Mont-Joli. Ils ont dit et fait dire par d'autres, ils ont écrit et fait écrire par d'autres, au nom de la Science, une série d'insinuations pernicieuses. Le recueil de textes choisis dont j'ai parlé, textes qui dénigrent l'océanographie à Rimouski, est corrigé, annoté et remis à jour. Tous les comités du Conseil des universités et des organismes subventionnaires qui ont eu à juger nos demandes depuis 1970 ont eu droit à un moment ou à un autre, à une déclaration verbale ou à une version de textes revus et corrigés.

Si ces chercheurs avaient été réellement forts, ils nous auraient aidés dans les années '70 quand nous avions besoin d'eux. Ils ont préféré essayer de nous faire disparaître. Après 14 ans, nous nous portons bien; mais que de temps perdu à réfuter des allégations subtilement fallacieuses. C'est à penser que le ciment qui assure la cohésion de ce groupe est la lutte qu'ils nous font.

En passant, à lire certaines déclarations du recteur de l'Université Laval, monsieur Jean-Guy Paquet, j'ai cru comprendre qu'il pense qu'il serait normal que l'Université Laval assume le leadership scientifique des institutions universitaires de l'Est du Québec. Monsieur le recteur, je me permets de vous suggérer de faire le ménage dans votre basse-cour. Nous avons déjà eu besoin de l'aide de votre institution. Tout ce que nous avons reçu, ce sont des coups de matraque sur la tête!

En-dessous de l'océanographie au Québec, il y a un grenouillage continu et vieux de quatorze ans dont le foyer est dans le département de biologie de l'Université Laval. Les chercheurs du Centre Champlain des sciences de la mer essaient de profiter personnellement de cette situation malsaine. L'action de ce dernier groupe est un épiphénomène. Si ce grenouillage ne cesse pas, les sommes destinées à la réalisation de l'Institut Maurice-Lamontagne seront dépensées dans les provinces maritimes ou en Colombie-Britannique.

Les responsables du centre, situé au pavillon sportif, ont pour objectifs d'évaluer et de mesurer la condition physique, de prescrire des programmes d'activités et d'offrir un service de documentation spécialisée.

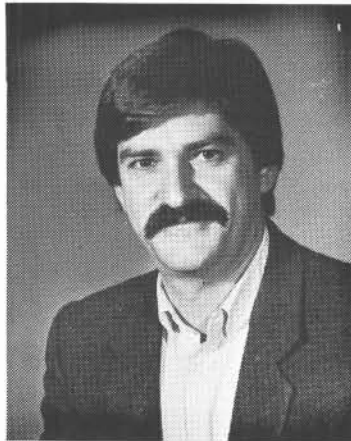
En plus des programmes d'activités physiques, le Centre Kino offre le programme "ÉvaluAction", pour évaluer la condition physique, ainsi que divers programmes de conditionnement physique appliqués à des clientèles spécifiques (personnes âgées, danse aérobie, etc.). Des professionnels seront sur place.

Plus de renseignements au local E-105 de l'UQAR (724-1780).

Coopération avec l'île Maurice

À des milliers de kilomètres de l'île Saint-Barnabé, l'île Maurice est située au sud-est du continent africain. Près d'un million d'habitants y vivent, plutôt pauvrement, du sucre, de l'agriculture et de la pêche. La langue officielle est l'anglais, mais on y entend aussi beaucoup de dialectes asiatiques et du français.

L'UQAR est en train d'établir un projet de coopération avec l'Université de l'île Maurice, portant sur les questions de développement rural et coopératif.



Bruno Jean

En effet, Bruno Jean, le directeur du GRIDEQ (Groupe de recherche interdisciplinaire en développement de l'Est du Québec), ainsi que Luc Morin, diplômé de l'UQAR à la maîtrise en développement régional et maintenant agent de programmes pour l'Entraide universitaire mondiale du Canada, ont rencontré, en juin dernier, des professeurs de la petite université mauritienne. L'objectif était d'identifier les besoins et les formes d'une coopération entre les deux universités. Le professeur d'économie agricole Kishore Mundil pilotait la rencontre.

En fait, l'Université de l'île Maurice se spécialise dans trois secteurs: l'agriculture, l'administration et la technologie industrielle. Jusqu'à maintenant, les professeurs de cette université avaient surtout des tâches d'enseignement. Présentement, on envisage de mettre davantage d'accent sur la recherche, notamment pour le domaine du développement rural, en mobilisant des professeurs en agriculture et en économie.

Le GRIDEQ s'intéresse pour sa part au développement régional, en essayant d'avoir une vue d'ensemble du phénomène, sous ses aspects économique, géographique, historique et sociologique. Luc Morin, qui a passé par ailleurs quelques années outre-mer, a soutenu sa thèse de maîtrise sur l'expérience mauritienne du développement coopératif.

Selon Bruno Jean, le GRIDEQ pourra apporter à l'Université de l'île Maurice une aide pour créer une équipe de recherche et une expertise pour établir une problématique de recherche en développement rural. Par l'entremise d'organismes voués aux questions internationales (le Centre de recherche en développement international (CRDI), le ministère des Relations internationales du Québec, l'Entraide universitaire mondiale du Canada), il sera possible d'échanger des étudiants et des chercheurs, pour des stages.

Le processus de développement de l'est du Québec est bien sûr différent de celui de l'île Maurice, qui fait partie du Tiers-Monde, mais il peut être enrichissant de comparer les situations, les forces en présence, les atouts et les stratégies de développement et d'aménagement rural.

Quatre thèmes de recherche intéressent prioritairement les chercheurs de l'île Maurice: l'économie agro-alimentaire et ses stratégies de développement; le potentiel de la petite production agricole et agro-alimentaire; l'emploi et le chômage en milieu rural; le mouvement coopératif comme support à la production agricole. Au cours de la prochaine année, les Mauriciens demanderont une subvention au CRDI, qui encourage l'établissement de "liens de développement" entre les universités canadiennes et celles du Tiers-Monde.

CONFÉRENCE

Mercredi, 26 septembre, le Dr Michel Meslin, maître de recherche au CNRS (Paris), présentera deux communications à l'UQAR, à la salle de conférence du Laboratoire océanologique. La première, à 14 h, s'adresse davantage aux étudiants et professeurs en sciences religieuses; elle s'intitule *Le recours aux Pères de l'Église comme argument théologique*. En soirée, à 20 h, la conférence est moins spécialisée, s'adresse au grand public, et porte sur *la foi, la culture et la religion dans la société actuelle*. Entrée libre.

UQAR information, hebdomadaire de l'Université du Québec à Rimouski,

300, av. des Ursulines, Rimouski, G5L 3A1

Direction et Publication : Service des relations publiques et de l'information - Local D-108 - Tél. : 724-1426
 Rédaction : Mario Bélanger, Jean-Pierre Forget
 Montage : Richard Fournier
 Dactylographie : Simone Fortin
 Impression : Service de l'imprimerie

ISSN 0711-2254

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec